



14 Octobre 2019
Communiqué de presse

En démocratie, c'est par le vote que se règlent les différends politiques !

Communiqué de la délégation France insoumise au Parlement européen.

Le Tribunal Suprême espagnol a condamné aujourd'hui neuf représentants politiques catalans de 9 à 13 ans de prison. Il leur est reproché l'organisation du référendum de 2017 sur l'indépendance de la Catalogne.

Ces jugements marquent le choix du pouvoir espagnol de traiter la question catalane par la répression. Pourtant, c'est par le vote, et non par la justice que se règlent en démocratie les différends politiques.

Cette répression féroce nous concerne. Oriol Junqueras, élu démocratiquement comme membre du Parlement européen, est condamné et deux de ses collègues, maintenus en exil. Ils sont donc empêchés de siéger et de porter la voix de leurs électeurs en Europe.

Nous appelons le Parlement européen à protester vigoureusement contre ce déni démocratique. Il est temps que l'Union européenne sorte enfin de son silence pour aider à la construction d'une sortie politique du conflit en Catalogne.